

LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA MAIRIE DE MEGÈVE

PRINTEMPS / ÉTÉ 2016

N°28

LA LETTRE DE megève



BUDGET 2016
RIGOUREUX ET MAÎTRISÉ

ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE
DÉBUT DES TRAVAUX

FAMILLE ÉDUCATION
RÉAMÉNAGEMENT DES HORAIRES

TOUR DE FRANCE
MEGÈVE ATTEND SON TOUR !

SOMMAIRE

COMMUNE CULTURE FINANCES ENFANCE URBANISME TRAVAUX
INTERCOMMUNALITÉS SPORT TOURISME SOCIAL ÉVÉNEMENT



- 04** BUDGET 2016
- 09** DOMAINE SKIABLE
- 10** POLICE MUNICIPALE
- 12** TRAVAUX DE LA GENDARMERIE
- 14** ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL
- 16** CHARTE DES ENSEIGNES
- 18** MARCHÉ HEBDOMADAIRE
- 20** PÔLE CITOYENNETÉ
- 22** ACTIVITÉS POUR TOUS CET ÉTÉ
- 24** RENTRÉE SCOLAIRE
- 26** TOUR DE FRANCE
- 28** LES GRANDS CHANTIERS
- 30** L'ÉGLISE EN TRAVAUX
- 32** PONT DE CASSIOZ
- 33** ACCUEIL DES SAISONNIERS
- 34** VIE LOCALE
- 37** VIE POLITIQUE
- 38** ÉVÉNEMENTS DE L'HIVER
- 40** ÉTAT CIVIL
- 42** INFOS PRATIQUES

LABELS

LA LETTRE DE MEGÈVE - BULLETIN MUNICIPAL



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard

RÉDACTION : Fabienne Cordet-Evrard, Alexandra Collomb

DESIGN GRAPHIQUE : Cécilia Granger

IMPRESSION : Plancher

CRÉDITS PHOTOS : Nicolas Ansourian, Christophe Bougault-Grosset, Bruno Malegue, Alexandra Collomb, Cécilia Granger, DDD, Alexandra Souday, Fabienne Cordet-Evrard, Jérôme Morin, Vincent Piccerelle, Morgane Delfosse, Philip Ducap, Commune de Megève, DR.

ÉDITO

“ ÊTRE MAIRE AUJOURD'HUI

Deux ans déjà sont passés depuis l'élection de notre équipe municipale. Deux ans à mettre en œuvre une politique de renouveau, ayant pour but de rationaliser les dépenses publiques et d'apporter toujours plus de services aux habitants de notre Commune et à nos visiteurs saisonniers, piliers de l'activité économique de notre station.



CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève

En collaboration avec les services municipaux, j'ai donc initié les projets qui tenaient à cœur à ma liste et que nous estimons nécessaires pour l'avenir de notre commune : investissements dans le domaine skiable, mise en place de la carte de résident, rénovation des bâtiments publics et du patrimoine remarquable, modernisation de l'office de tourisme, élaboration du Plan Local d'Urbanisme, organisation du Festival International Jazz à Megève, développement des activités périscolaires et extrascolaires...

Cependant, la mise en place de ma volonté politique se heurte inlassablement à un mur de réglementations, de défis et de casse-tête financiers, d'héritages encombrants et de jeux de pouvoirs, quasi infranchissables.

De l'élaboration du PLU, qui, s'il avait été voté durant le mandat précédent aurait permis à la commune de dégager beaucoup plus d'espaces constructibles. De la restructuration du Palais des Sports, qui, si elle avait été préfinancée à l'avance et le projet mieux défini sur le plan commercial, n'engendrerait pas des coûts de fonctionnement colossaux pour l'avenir. De la gestion du domaine skiable et de la société des remontées mécaniques qui, si elles avaient été mieux gérées et contrôlées n'auraient pas conduit aux errements financiers et à l'immobilisme des investissements... Autant de domaines qui pèsent aujourd'hui lourdement sur le fonctionnement de la commune et sur notre quotidien.

Pourtant, tous les jours je suis à l'écoute des besoins et demandes des Mègevans. Je suis attentive à vos remarques à vos projets pour notre village, que j'essaie de soutenir. Je tente d'initier les actions nécessaires pour perpétuer le statut de Megève au rang des stations classées tout en préservant son identité de village traditionnel Haut-Savoyard.

Si le carcan administratif et le poids de l'histoire restreignent mes possibilités d'actions, je reste droite, avec une volonté plus déterminée encore de défendre vos intérêts et ceux de notre village dont je suis si fière.

”

BUDGET 2016

RELEVER LE DÉFI DU MANDAT DE GESTION !



CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève

L'EXERCICE EST DIFFICILE, MAIS NOUS GARDONS LE CAP DE NOTRE ENGAGEMENT. NOUS SOMMES CONSCIENTS QUE CE MANDAT SERA UN MANDAT DE GESTION COMPTÉ TENU DE L'HÉRITAGE LOURD QUE L'ON NOUS A LAISSÉ : IL S'AGIT DE FAIRE MIEUX AVEC MOINS TOUT EN SOUTENANT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LA VIE À L'ANNÉE DANS NOTRE VILLAGE.

Le budget voté pour 2016 au cours du conseil municipal du 22 mars représente 39,1 M€ de fonctionnement et 46,1 M€ d'investissement. Malgré la difficulté d'augmenter nos recettes, nous avons souhaité maintenir nos efforts en termes d'investissements pour améliorer la qualité de vie des Mègevans.

Nous avons ainsi dégagé 4,8 millions d'euros de dépenses d'équipements. Jusqu'à la fin du mandat, nous souhaitons maintenir ces dépenses indispensables à l'entretien de notre patrimoine sans augmenter les impôts et sans avoir recours à de nouveaux emprunts, sauf cas de force majeure.

Ce budget a été marqué par la prise de participation de la Compagnie du Mont Blanc (CMB) dans la société des Remontées Mécaniques de Megève.

La valorisation de la société, déterminée par différents cabinets spécialisés, a permis de déterminer un prix révisé en fonction des prévisions des chiffres d'affaires à réaliser soit 21,7 M€.

Le rachat par la Compagnie du Mont-Blanc des 63 % des actions détenues par la collectivité se décompose en :

- Un prix principal de 9,7 M€, calculé sur la base des 3 derniers exercices, qui a été perçu début décembre 2015.

- Un prix complémentaire égal à la différence entre le calcul du prix principal et le calcul du prix révisé sur la base des résultats courants avant impôts des exercices 2016 - 2017 et 2018 estimé à 3,9 M€ et qui sera versé fin 2018.

Cette prise de participation de la CMB s'accompagne d'un programme d'investissement de 80 M€ destiné à moderniser, rénover notre domaine skiable et améliorer la qualité du service public. Nous avons fait preuve de prudence en faisant le choix de placer sur un compte de consignation le montant perçu début décembre. Il nous servira à financer les investissements futurs pour Megève et ses habitants, indépendamment du projet de restructuration du Palais des Sports.

“ Les Mègevans n'ont pas d'inquiétude à avoir sur les finances de la commune, nous œuvrons pour l'intérêt collectif et la transparence de notre politique en témoignera.

Catherine Jullien-Brèches
Maire de Megève

MAÎTRISER LES CHARGES ET ASSURER LES INVESTISSEMENTS

DANS UN CONTEXTE TENDU, ENTRE UNE NOUVELLE RÉDUCTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT ET UNE AUGMENTATION DE LA PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE, LE BUDGET DE LA COMMUNE A ÉTÉ VALIDÉ LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS.



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : 39,1 MILLIONS D'EUROS

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : -0,6%

Elles sont quasi stables par rapport à l'exercice précédent, avec 9,9 millions d'euros en 2016 contre 10 millions en 2015.

DÉPENSES DE PERSONNEL : +1,91%

Elles sont, elles aussi, stables, passant de 11,7 millions d'euros à 11,9 et ce, malgré l'augmentation des cotisations et le transfert sur une année pleine des salariés de Megève Tourisme.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : +11%

Elles sont en augmentation, passant de 5,9 à 6,5 millions d'euros.

Elles sont essentiellement composées des subventions aux associations (1,6 million), des contributions aux organismes de regroupement tels que :

- le Sivu Espace Jaillet,
- le Centre Communal d'Action Sociale,
- la commission des biens indivis,
- les subventions de fonctionnement aux budgets annexes.

DES RECETTES EN HAUSSE

Pour 2016, les recettes attendues sont à 36,3 millions d'euros (hors report de fonctionnement) contre 34,5 millions pour le budget primitif 2015.

Elles sont constituées des **produits des services** (redevances à caractère sportif, social et de loisirs), dont les recettes du Palais des Sports pour 1,4 million d'euros et celles du pôle famille, enfance pour 1,9 million d'euros.

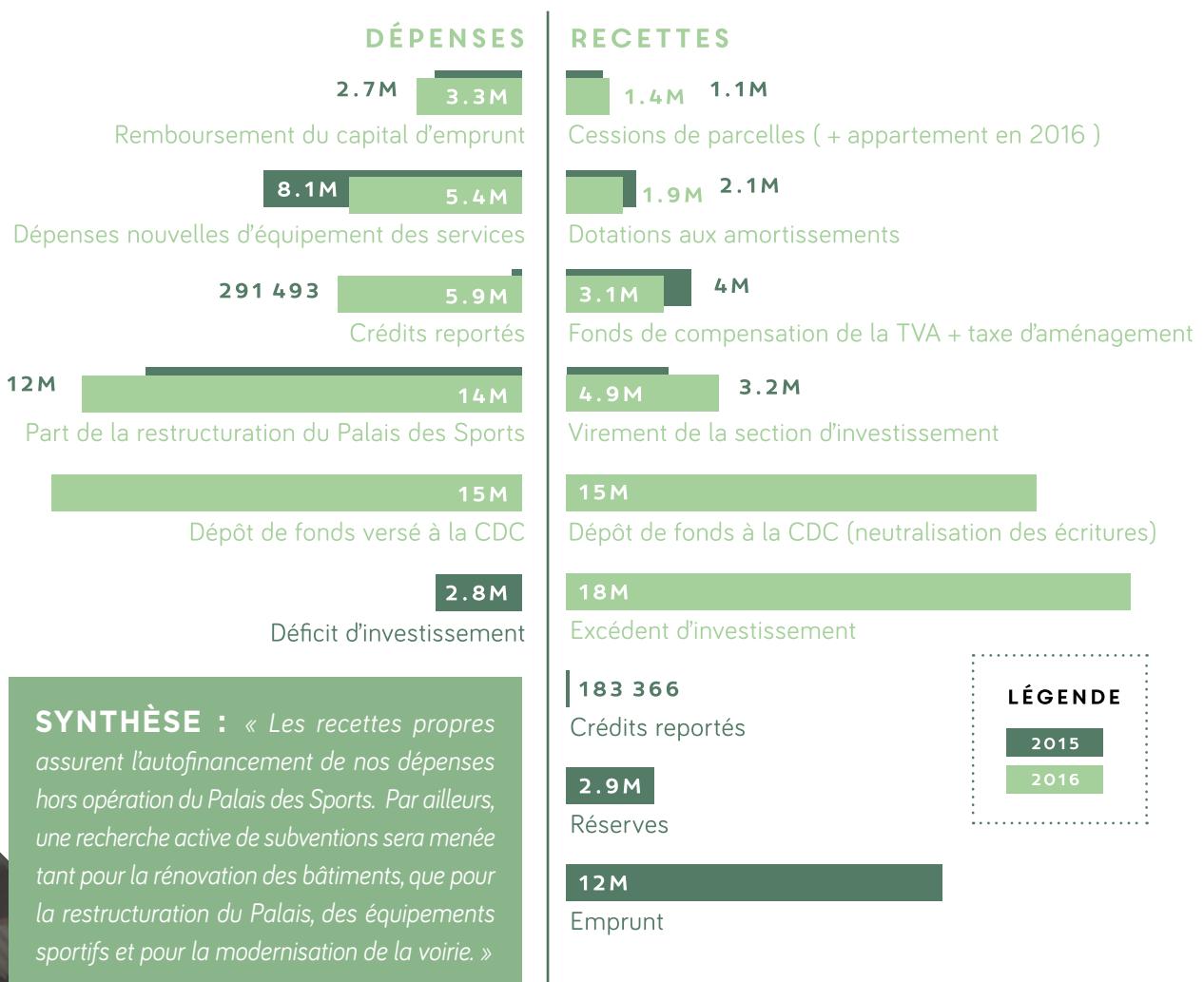
Les recettes sont complétées par les **impôts et taxes** (quatre taxes locales, ainsi que les différentes taxes sur les entreprises) auxquelles s'ajoutent la taxe des remontées mécaniques et du casino.

FRÉDÉRIC GOUJAT

Maire-Adjoint
délégué aux finances,
au tourisme,
à l'animation,
au développement
économique,
à la communication
et aux grands projets

SYNTHÈSE : « *Afin de conserver une épargne positive, un nécessaire objectif de maîtrise rigoureuse de la section de fonctionnement devra être tenu sur les prochains exercices, à la fois par la limitation et la rationalisation des dépenses (charges courantes, subventions, charges de personnel, prestations externalisées), mais aussi par l'optimisation de nos recettes propres et la recherche active de nouvelles recettes et de subventions.* »

LA SECTION D'INVESTISSEMENT : 46,1 MILLIONS D'EUROS



PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ LOCALE

Les élus ont souhaité maintenir les mêmes taux pour cette année. « Nous n'augmenterons plus les impôts jusqu'à la fin de notre mandat. » Toutefois, l'État, comme chaque année, revalorise les bases.

| | TAUX 2016 | PRODUIT PRÉVISIONNEL |
|-------------------------------------|-----------|----------------------|
| TAXE D'HABITATION | 25.77 | 11 121 816 |
| TAXE FONCIÈRE (BÂTI) | 20.36 | 5 966 090 |
| TAXE FONCIÈRE (NON BÂTI) | 75.30 | 128 687 |
| COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES | 31.28 | 1 815 804 |
| | | 19 032 397 |



UNE DETTE MAÎTRISÉE

Des négociations ont été menées en 2015 afin de réduire le coût de la dette, profiter de la baisse des taux et dégager des marges budgétaires sur le budget principal et ses budgets annexes. Pour l'emprunt structuré, une renégociation et un refinancement de cet emprunt indexé sur l'EURO/CHF ont été finalisés avec la SFIL (ex DEXIA) en juin 2015. Il bénéficie également du fonds de soutien aux collectivités locales.

Afin de refinancer ce contrat de prêt et pour financer la restructuration du Palais des Sports pour un montant de 20 M€, un emprunt global de 33,3 M€ a été souscrit. L'encours au 1^{er} janvier 2016 est de 52,8 millions d'euros au taux moyen de 2,88%, réparti en 16 emprunts auprès de sept établissements bancaires. La charge de la dette représente 5 048 701,54 € en 2016 soit 14% des recettes de fonctionnement. « *La Commune a largement les moyens de faire face à sa dette* », souligne Frédéric Goujat.

ÉVOLUTION DE LA DETTE DE LA COMMUNE

| EN MILLIERS € | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| ANNUITÉ | 4 048 | 3 782 | 3 961 | 4 259 | 3 701 | 2 442 | 3 892 | 3 303 |
| CRD* AU 01/01 | 31 335 | 27 940 | 27 499 | 24 442 | 28 963 | 31 951 | 34 353 | 52 800 |

*Capital restant dû

SIX BUDGETS ANNEXES

RÉGIE DES EAUX



RÉGIE D'ASSAINISSEMENT



RÉGIE DES PARCS DE STATIONNEMENT



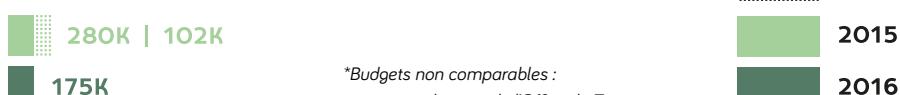
COMMUNICATION, ÉVÈNEMENTIEL & PROMOTION *



OFFICE DE TOURISME *



SPA DES SPORTS

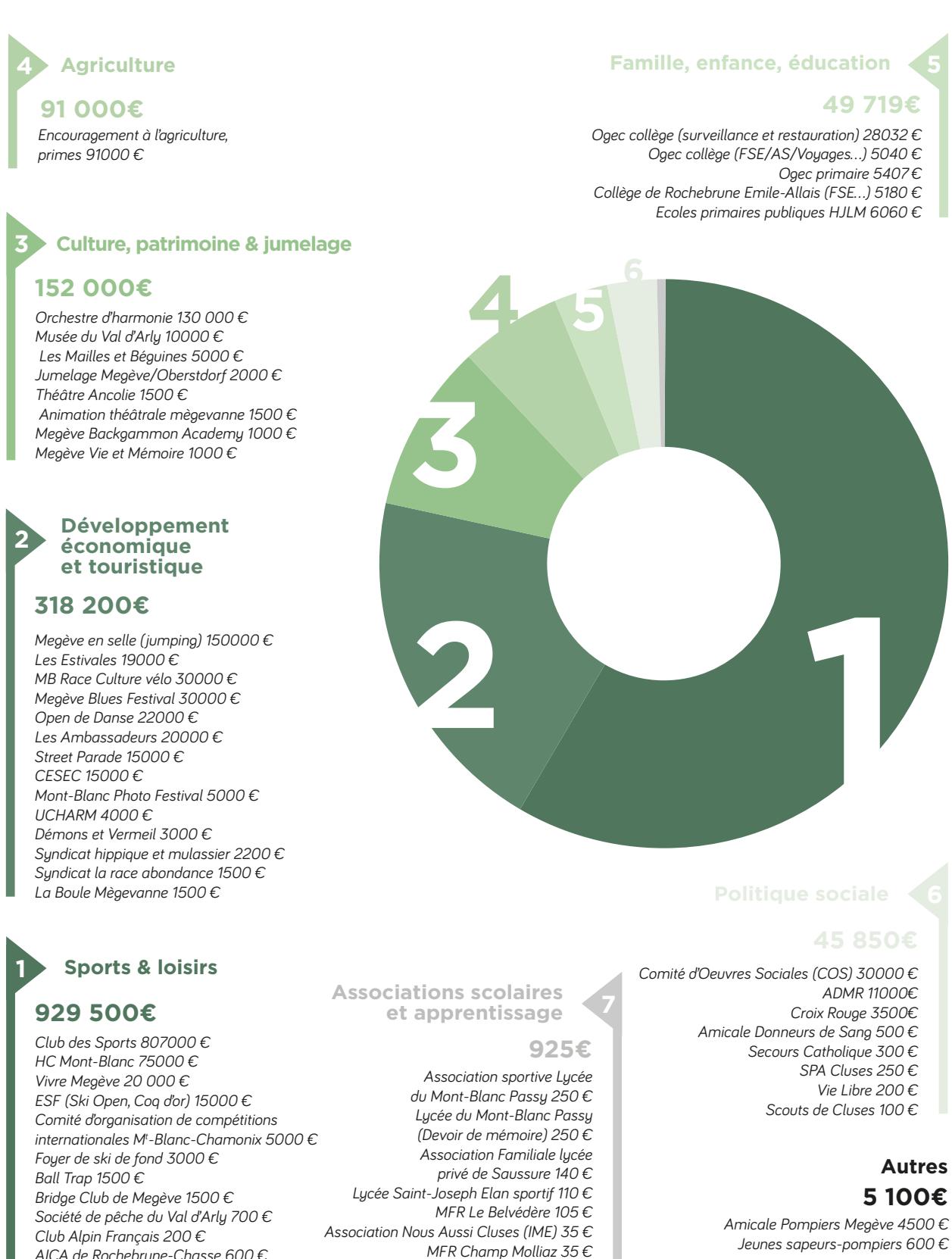


| | |
|--|-----------------------|
| | FONCTIONNEMENT |
| | INVESTISSEMENT |
| | 2015 |
| | 2016 |

*Budgets non comparables :
remunicipalisation de l'Office de Tourisme.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations sont passées d'1 768 363 euros à 1 592 294.
 « Le montant des arbitrages 2016 fait état d'une diminution générale des contributions aux associations. C'était une volonté municipale qui a été respectée. »



DOMAINE SKIABLE

DES CONVENTIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS EN COURS

UN IMPORTANT TRAVAIL A ÉTÉ ENGAGÉ PAR LES ÉLUS ET LES SERVICES DE LA COMMUNE AFIN DE METTRE EN PLACE DES CONVENTIONS AVEC LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS QUI POSSÈDENT UNE PARCELLE SITUÉE SUR LE DOMAINE SKIABLE, UNE DÉMARCHE MENÉE EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ DES REMONTÉES MÉCANIQUES DE MEGÈVE.

Des conventions de passage étaient déjà formalisées sur le domaine skiable de Megève, côté Jaillet. Les élus ont souhaité uniformiser la pratique à l'ensemble des domaines skiables de la Commune. Sur les terrains privés, ces conventions permettent de cadrer l'usage des parcelles lors de la période d'exploitation du domaine skiable.

Les élus travaillent donc, en lien avec les services communaux, à la mise en place de conventions avec les propriétaires fonciers, qui ont au moins une de leurs parcelles située sur les pistes de ski ou qui est concernée par le passage d'une remontée mécanique.

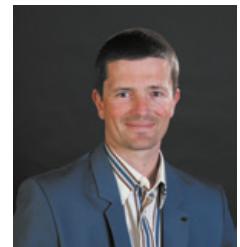
Les secteurs de Rochebrune, du Rocharbois, du Mont d'Arbois ainsi que les pistes de fond ont fait l'objet d'un relevé précis de l'emprise des pistes. Les emplacements des remontées, des pylônes, des survols des câbles ont également été relevés.

Afin d'avancer en pleine concertation avec les propriétaires, les élus ont associé à leur démarche l'Association des propriétaires fonciers de Megève. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu, en lien avec la Société des remontées mécaniques, avec le but d'aboutir à des conventions tripartites.

Elles devront être signées par les propriétaires des parcelles impactées, la Société des remontées mécaniques et la Commune.

La convention fera également mention d'une période d'exploitation précise. Et en cas de travaux sur le terrain, « *nous prendrons au préalable toujours contact avec le propriétaire pour avoir son accord* », insiste Christophe Bougault-Grosset, maire-adjoint en charge du sport, de l'environnement, des sentiers et pistes. Le texte de la convention est actuellement en cours de rédaction. « *Nous souhaitons repartir sur l'enveloppe globale actuelle des indemnités comme base de travail* », précise, ensuite l'adjoint.

Enfin, pour les domaines nordiques, les conventions prendront en compte les pistes piétons et les passages des dameuses.



CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET

Premier Adjoint
Délégué au sport,
à l'environnement,
aux sentiers
et aux pistes.

MÉNAGE TA MONTAGNE !

La Commune, en partenariat avec la Société des remontées mécaniques de Megève, organise une journée de nettoyage de la montagne. Elle aura lieu le samedi 28 mai 2016, sur le secteur de la Cote 2000. Les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire partie de cette brigade verte. Rendez-vous à 9h sur le parking de la Cote 2000. Les scolaires (primaires et collèges) seront également associés à cette démarche, en participant, la veille, à un nettoyage sur le secteur de Rochebrune.

Inscriptions auprès de l'Accueil de la mairie et au 04 50 93 29 29.

POLICE MUNICIPALE

DES MISSIONS VARIÉES AU SERVICE DES ADMINISTRÉS

CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève

INTERVENTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE, RÉGULATION DE LA CIRCULATION, STATIONNEMENT : LA POLICE MUNICIPALE EST SUR TOUS LES FRONTS POUR AIDER LES HABITANTS.

« *Les missions de la police municipale sont vastes et pour certaines méconnues. En station, s'ajoutent des missions spécifiques* », détaille Pascal Zublena, le chef de la police municipale (PM) de Megève. Les agents interviennent par exemple afin de maintenir la salubrité, la sécurité et la tranquillité publique. Ils effectuent des patrouilles régulières : vols, incivilités, ivresse sur la voie publique... « *Nous assistons aussi les gendarmes, les pompiers, les services techniques...* », détaille Pascal Zublena. Équipés d'un sonomètre, nous intervenons en cas de bruits de voisinage. »

Les élus ont souhaité renforcé et optimisé la vidéoprotection. « *Cela permet de résoudre des enquêtes et c'est rassurant pour la clientèle et les habitants* », insiste Madame le Maire. « *Nous travaillons beaucoup avec, sur réquisition des gendarmes,* complète Pascal Zublena. Nous nous en servons dans un cadre bien déterminé. Cela a permis de résoudre 64% des infractions commises, principalement des atteintes aux biens. »

La PM a également la charge de la régie des marchés. Le vendredi, les agents placent les commerçants non sédentaires, d'abord les abonnés, puis les passagers ponctuels. Ils réalisent les encaissements en fonction du métrage de linéaire. En 2015, 980 commerçants sont passés par le marché de la commune. Madame le Maire a également demandé aux agents d'accentuer les missions liées à la protection de l'environnement.

**14 AGENTS
DANS LE
SERVICE**



La police municipale est composée de 14 personnes, dont 9 agents de police, 4 agents de surveillance de la voie publique (dont un saisonnier) et un agent d'accueil. Les profils sont très variés.

Certains agents sont issus de la gendarmerie, d'autres étaient gendarmes adjoints volontaires et d'autres encore sont issus de la société civile.

Les agents sont présents de 7h à 22h, tous les jours en saison. Le week-end des vacances scolaires, la PM effectue des patrouilles de 20h à 3h.

L'accueil du public se fait quant à lui du lundi au vendredi (lundi au samedi en périodes de vacances scolaires), de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Portable de permanence pour les interventions d'urgence 06 16 58 03 87.



GARANTS DES BONNES CONDITIONS DE CIRCULATION

Les agents contrôlent les infractions au Code de la Route (téléphone au volant, vitesse, port de la ceinture, alcoolémie...). Ils interviennent pour réguler la circulation lors d'une manifestation ou d'un accident.

En hiver, ils vérifient que les voitures sont dotées d'équipements spéciaux. Ils gèrent aussi la régie des horodateurs. Le PV électronique a été mis en place dans la commune en 2014.

Les agents verbalisent avec une petite machine qui transmet immédiatement toutes les données au centre national de traitement situé à Rennes. L'avis de contravention est envoyé directement de là-bas. « Ce n'est plus nous qui les traitons », insiste Pascal Zublena. Les agents ne sont pas tenus d'informer l'automobiliste. Toutefois, à Megève, une petite note est apposée sur le pare-brise. L'an passé, pas moins de 250 infractions pour stationnement sur un emplacement réservé aux handicapés ont été constatées, dont plus de 200 pendant la période hivernale. 49 voitures ont été mises à la fourrière pour stationnement gênant.

LES AUTRES MISSIONS

- Le contrôle des accès aux bornes du centre-ville piétons (11 catégories - secours, livreurs, taxis, artisans, habitants... - bénéficient d'un accès avec une durée limitée).
- La prise en charge des animaux perdus
- Les objets trouvés
- Les licences des débits de boisson
- La gestion de l'hébergement d'urgence

UNE DEMANDE D'ARMEMENT

Lors du conseil municipal du 19 janvier, Madame le Maire a fait part du projet d'armement de la police municipale. La demande est en cours d'examen par le préfet de Haute-Savoie. « Cet armement est souhaité par les agents. C'est une vraie sécurité, estime Madame le Maire. Surtout avec les événements survenus durant l'année passée. » Les policiers portant une arme doivent se soumettre à une législation sévère et très cadrée. Ils recevront une formation et un entraînement spécifiques.

TRAVAUX DE LA GENDARMERIE

UNE PARTIE DU CHANTIER TOUCHE À SA FIN



LAURENT SOCQUET

Maire-Adjoint,
délégué à l'agriculture,
à la sécurité,
aux espaces publics,
aux réseaux
& aux bâtiments

LE BÂTIMENT DE LA GENDARMERIE, VÉTUSTE, FAIT L'OBJET D'UNE RÉNOVATION D'ENVERGURE. LES ÉLUS ONT EN EFFET SOUHAITÉ AMÉLIORER L'ACCUEIL DU PUBLIC ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES MILITAIRES. LES PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES DU BÂTIMENT VONT ÉGALEMENT ÊTRE RELEVÉES.

Accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), rénovation énergétique, isolation par l'extérieur, changement des menuiseries, du système de chauffage, construction d'une petite extension avec ascenseur et escalier de secours, nouvel agencement des pièces...

Un chantier conséquent est en cours dans le bâtiment de la gendarmerie, appartenant à la commune de Megève et au Sivom du Jaillet. Les travaux ont débuté l'hiver 2014 par des opérations de désamiantage et des démolitions légères.

Au rez-de chaussée, les gendarmes réintègrent actuellement leurs locaux dans des espaces rénovés, réagencés et entièrement accessibles. « *Nous voulions améliorer les conditions d'accueil du public et de travail des gendarmes* », détaille Laurent Socquet, maire-adjoint délégué aux espaces publics, réseaux et bâtiments. Accueil, bureaux, salles de stockage, de réunion seront ainsi aménagés. Le bâtiment accueille également au rez-de-chaussée, les locaux de la médecine du travail.

Au premier niveau de la partie appartenant à la commune, cinq logements sont en cours de construction, dont un accessible aux PMR. Le 2^e étage comprendra des bureaux et un open space. Au dernier étage, prendront place une grande salle avec un bar.

Les gendarmes seront logés dans le bâtiment B, dit des Familles, qui va lui aussi prendre un coup de jeune. Des logements vont être créés en lieu et place de la brigade provisoire. Là aussi, des opérations de désamiantage et d'isolation par l'extérieur seront menées.

UNE PARTIE DU BÂTIMENT APPARTIENT AU SIVOM DU JAILLET

Le Sivom (Syndicat intercommunal à vocation multiple) du Jaillet regroupe les communes de Megève, Praz-sur-Arly, Demi-Quartier et Combloux. Présidé par Madame le Maire, il s'agit d'un Sivom à la carte où chaque commune est libre d'adhérer ou pas aux différentes compétences. A l'origine, ce Sivom gérait la déchèterie. Mais celle-ci est désormais rattachée à la Communauté de Communes.

Le principal projet de ce syndicat est la rénovation de la gendarmerie de Megève. Il gère également le transport par navette de type ski-bus.



i

À NOTER !

DE NOUVEAUX LOCAUX DÉDIÉS AUX ASSOCIATIONS

Dans la partie du bâtiment appartenant à la Commune, cinq logements vont être aménagés dont un sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Au 2^e étage, des bureaux et un open space verront le jour. Enfin, au dernier étage, une grande salle polyvalente de plus de 100 places et équipée d'un bar verra le jour. Une partie de ces locaux sera accessible aux associations de Megève.



ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

MEGÈVE ET PRAZ, PRÉCURSEURS DANS LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève

SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT, MEGÈVE, AVEC SA VOISINE PRAZ-SUR-ARLY, A INVESTI DANS UN SYSTÈME PERFORMANT D'ASSAINISSEMENT. LA STATION D'ÉPURATION PERMET DE TRAITER EFFICACEMENT LES EAUX USÉES Y compris en période de forte affluence.



Vider sa baignoire, tirer la chasse d'eau, laver sa vaisselle, des gestes anodins, mais qui entraînent un processus complexe pour traiter ensuite ces eaux usées. Une fois parties dans les canalisations, celles-ci arrivent jusqu'à la station d'épuration (Step), située route des Grabilles à Praz-sur-Arly.

En effet, Megève a été en avance en créant un Syndicat intercommunal à vocation multiple, aujourd'hui transformé en Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu), avec Praz-sur-Arly, pour aménager une station d'épuration dès les années 1980. En 2000, cette station d'épuration a été agrandie et modernisée.

Actuellement, le Sivu est présidé par le Maire de Praz Yann Jaccaz. « *Notre station d'épuration est très bien entretenue. C'est un équipement essentiel dont le fonctionnement est méconnu* », analyse Madame le Maire.

La Step capte les eaux usées de 50 000 équivalents habitants.

Un pic qui n'est pas atteint, même pendant la période la plus chargée au jour de l'An. L'eau subit plusieurs traitements complexes (lire ci-contre).

La step est en service 24 heures sur 24. Elle emploie cinq agents. Trois techniciens sont en charge de l'entretien du matériel et du dépannage des machines.

FONCTIONNEMENT DE LA STATION

Les eaux usées arrivent dans la station et sont prétraitées. Trois opérations successives permettent de retenir ou de récupérer cailloux, sables, graisses et tout élément de plus de 3mm. Ensuite, un traitement primaire permet aux matières en suspension de se déposer au fond des bassins. Ces boues sont ensuite épaissies, séchées et évacuées.

Le traitement secondaire ou biologique consiste à éliminer les impuretés organiques par l'action de bactéries épuratrices. Ainsi dépolluées, les eaux ne vont pas dégrader le milieu naturel, elles sont ensuite rejetées dans l'Arly.

En parallèle, l'air de la step est confiné dans le bâtiment, collecté et traité dans une salle de désodorisation. Cela évite les mauvaises odeurs. L'équipement bénéficie également d'une isolation phonique.

Une personne s'occupe de l'entretien du bâtiment et la cinquième est une laborantine qui réalise deux fois par semaine toutes les analyses de la station d'épuration pour s'assurer de son bon fonctionnement. « *Tout est automatisé, explique Daniel Groult, le responsable. En dehors de nos heures de travail, un agent est d'astreinte. Dès qu'un problème est détecté, un SMS lui est envoyé pour qu'il intervienne rapidement.* »

Le laboratoire s'autosurveille. Toutefois, l'Agence de l'Eau réalise des contrôles deux fois par an.



LE TOUT À L'ÉGOUT, C'EST FINI !



Cotons-tiges, pansements, serviettes hygiéniques, préservatifs, couches, litière, mégots, huile de friture, restes de repas, médicaments, décapants ne doivent en aucun cas être jetés dans les canalisations. Idem en ville, il ne faut rien jeter dans les canalisations via les grilles, surtout avec la mise en place progressive des réseaux en séparatifs, car les déchets jetés peuvent se retrouver dans l'Arly.

CHARTE DES ENSEIGNES

HARMONISER POUR METTRE EN VALEUR L'ESPACE PUBLIC



PATRICK
PHILIPPE

Maire-Adjoint, délégué
à l'urbanisme et à la
politique foncière.

**PATRICK PHILIPPE,
MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ
À L'URBANISME ET À LA
POLITIQUE FONCIÈRE,
DÉTAILLE LA CHARTE
VOLONTAIRE DES
DEVANTURES COMMERCIALES
ET DE L'AFFICHAGE EXTÉRIEUR
MIS EN PLACE PAR LA
MUNICIPALITÉ. LES MOTS
D'ORDRE : HARMONISATION,
SOBRIÉTÉ ET ÉLÉGANCE.**



QUEL EST L'INTÉRÊT DE CETTE DÉMARCHE ?

En préambule, il convient de rappeler que tout projet de création ou de modification d'enseigne doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation préalable auprès du service urbanisme.

Chaque acteur économique (commerçants, artisans, hôteliers et restaurateurs) peut agir à son échelle pour préserver la qualité de l'espace public, tout en mettant en valeur son commerce. C'est pourquoi il faut agir ensemble pour qu'il y ait un impact sur le paysage urbain.

POURQUOI UNE CHARTE ?

Il s'agit d'un outil personnalisé qui donne un cadre de référence commun à tous les commerçants et artisans souhaitant s'installer ou modifier leur devanture et/ou leur enseigne. C'est une aide à la décision qui propose des solutions concrètes. S'appuyant sur un cadre législatif, elle expose les caractéristiques à suivre pour que chaque dispositif soit en cohérence et en harmonie avec l'environnement qui l'entoure. Elle intègre des exemples « avant-après » pour se rendre compte de l'intérêt de la démarche.

AVEC QUI A-T-ELLE ÉTÉ ÉLABORÉE ?

Par les élus, en lien avec le pôle Développement et aménagement durable de la Commune, le bureau de l'UCHARM, les fabricants d'enseignes de la région et sur les conseils de l'Architecte des bâtiments de France.

COMMENT CETTE CHARTE EST-ELLE STRUCTURÉE ?

Le territoire a été découpé en trois zones : le centre-ville, l'agglomération et la périphérie. Chacun de ces périmètres dispose de préconisations adaptées à sa typicité.

DEMAIN, UNE CHARTE DES TERRASSES



Les élus, avec les services de la Commune, ont lancé une réflexion afin d'élaborer une charte des terrasses. Un document qui sera conçu en collaboration avec les commerçants locaux. Une démarche qui va commencer par un inventaire de l'existant.

LES PRÉENSEIGNES DOIVENT ÊTRE RETIRÉES

Les préenseignes sont interdites hors agglomération et dans les communes de moins de 10 000 habitants comme Megève. Les hôtels, restaurants, garages, stations-service, services publics et services d'urgence ne peuvent donc plus en installer. Les professionnels doivent également retirer les panneaux déjà en place.

Cependant, certaines préenseignes sont autorisées hors agglomération, par exemple celles des activités de fabrication ou de vente de produits du terroir.

Conscients que cette réglementation peut pénaliser les commerces de la station, les élus travaillent actuellement à une alternative pour compenser et uniformiser l'affichage : une Signalisation d'Information Locale (S.I.L). Les acteurs économiques seront signalés par une plaque adaptée à leur activité, une couleur, un pictogramme et une direction. Ces panneaux devraient s'uniformiser à l'échelle de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc.

Renseignements : service voirie à la DGAAE ou service urbanisme à la mairie.
Tél. 04 50 93 29 29



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

UN EMPLACEMENT DÉFINITIF POUR CET ÉTÉ

LAURENT
SOCQUET

*Maire-Adjoint,
délégué à l'agriculture,
à la sécurité,
aux espaces publics,
aux réseaux
& aux bâtiments*

LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ DE REVOIR L'IMPLANTATION
DU MARCHÉ POUR L'ANCRER DE MANIÈRE DÉFINITIVE
ENTRE LES RUES DU GÉNÉRAL MUFFAT DE SAINT-AMOUR
ET CHARLES-FEIGE.



Une partie du marché hebdomadaire du vendredi matin prendra place, dès le début de l'été, sur un nouvel emplacement que les élus veulent durable. « Nous avons étudié différentes possibilités, afin que le marché ne soit pas perpétuellement déplacé mais qu'il ait un emplacement définitif, sauf cas exceptionnel », analyse Laurent Socquet, maire-adjoint délégué à l'agriculture, à la sécurité, aux espaces publics, aux réseaux et aux bâtiments. S'ajoutait à cette réflexion, le réaménagement global du secteur situé entre le parking de l'Autogare, place aujourd'hui du marché alimentaire, et le Paddock devant le Palais des Sports.

Les élus ont donc souhaité que l'ensemble du marché prenne place de la rue du Général Muffat de Saint-Amour jusqu'à la rue Charles-Feige, depuis la place de la Résistance jusqu'au carrefour des Mésanges. Cela permettra un cheminement des clients plus cohérent et linéaire.

Des travaux sont nécessaires afin que les commerçants non sédentaires puissent bénéficier de bonnes conditions d'exercice. Ils vont être effectués à proximité de ces voies, afin de permettre l'installation des bornes de distribution d'électricité. Une fois ces travaux réalisés, le marché pourra être déplacé au début de l'été.

À NOTER !

Annulation du marché hebdomadaire
le 22 juillet en raison du passage
du Tour de France.



PLAN DE SITUATION



LÉGENDE



EMPLACEMENT
MARCHÉ

PÔLE CITOYENNETÉ

UN GUICHET UNIQUE POUR TOUS LES USAGERS



JOCELYNE CAULT

*Maire-Adjoint,
déléguée à la
citoyenneté, à l'action
sociale et à la relation
avec le personnel
communal.*



AU PÔLE CITOYENNETÉ, TROIS AGENTS ACCUEILLENT HABITANTS ET VISITEURS POUR LES RENSEIGNER, LES ACCOMPAGNER ET FACILITER LEURS DÉMARCHE. UN MAILLON ESSENTIEL DU LIEN SOCIAL.

Présentes dans chaque moment important de la vie des Mègevans, les agents du Pôle Citoyenneté sont en première ligne pour accueillir le public au rez-de-chaussée de la mairie. Elles répondent également aux nombreuses questions par téléphone. Après le départ à la retraite de Danielle Avril début 2016, trois agents (Sandrine Gibault, Christine Muffat-Es-Jacques et Christelle Marin) assurent des missions essentielles au service des habitants.

« Nous sommes à l'écoute des usagers, expliquent-elles. Nous sommes un guichet unique où ils peuvent trouver une réponse. »

« C'est pour cela que nous avons voulu que les agents soient polyvalents », insiste Jocelyne Cault, maire-adjointe déléguée à la citoyenneté, l'action sociale et au personnel communal.

Le Pôle a réalisé 1780 actes d'état civil en 2015. Cartes d'identité, recensement militaire, déclarations de naissance, de reconnaissance, de décès, de divorce, délivrance de livrets de famille... les démarches administratives sont nombreuses.

Les agents reçoivent également les couples avant leur mariage pour la constitution de leur dossier.

À NOTER !



UNE BORNE TACTILE SOUS LE PORCHE DE LA MAIRIE

Fin avril, une borne d'informations a été installée sous le porche de la Mairie. Tactile, elle permet un accès privilégié au site Internet megeve.com. En français et en anglais, elle se décline également en version été et hiver. Hébergements, restaurants, agenda, météo, webcam... elle permet de consulter 24 heures sur 24 les informations de la Commune. D'autres données viendront, au fil des mois, enrichir ce point d'information, notamment le point sur les petites annonces.

UNE ACTIVITÉ SOUTENUE

- Organisation des élections et mise à jour des listes électorales
- **350** pass scolaires délivrés
- **1535** petites annonces
- **21** attestations d'accueil d'étrangers
- **68** inscriptions d'enfants qui entrent pour la première fois à l'école
- **27** créations ou mutation de débits de boissons, **48** autorisations temporaires (missions désormais dévolues à la police municipale)
- Gestion des dossiers de taxis
- Élaboration de la liste des jurés d'assises
- Organisation du concours des maisons fleuries (99 participants)
- Délivrance d'un récépissé pour les ventes et liquidations
- Gestion des concessions du cimetière

Elles réceptionnent aussi le courrier de tous les services de la mairie. Ouverture des missives, dispatching dans les services, affranchissement du courrier en partance, plus de 10 000 plis et 350 recommandés sont pris en charge en moyenne par an.

« *Le service gère également les cartes de résident que nous avons mis en place, afin que les habitants et les travailleurs de notre village puissent bénéficier de réductions* », indique Jocelyne Cault. 3809 cartes ont été attribuées en 2015.

HORAIRES



Du lundi au vendredi
de 8h30 à midi et de 13h30
à 17h (permanence
téléphonique jusqu'à 18h).

Permanence état civil de 9h
à 12h le samedi matin.

ACTIVITÉS POUR CET ÉTÉ

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE PLAINE D'ARLY



NADIA ARNOD-PRIN

Maire-Adjoint
déléguée à l'enfance,
la jeunesse et aux loisirs

**LA MUNICIPALITÉ ÉTOFFE L'OFFRE DE LOISIRS PLAINE D'ARLY.
CET ÉTÉ, ELLE MET EN PLACE POUR LES JEUNES UN ESPACE
DE VIE, D'ÉCHANGES ET DE CONVIVIALITÉ : LE TEEN ESPACE.**

Le panel d'activités continue de s'étoffer plaine d'Arly ! Une réflexion globale a été initiée par les élus afin que cette base de loisirs propose une offre adaptée à tous. Une attention particulière a été portée aux jeunes, en particulier les adolescents. En complément des courts de tennis, du minigolf et des aires de jeux, la base de loisirs va accueillir deux pistes de pumprtrack. Il s'agit de deux boucles continues sur laquelle un vététiste évolue sans pédaler dans un parcours de bosses et de virages. Le citystade, jusque-là à côté de la patinoire centrale, va également être déplacé dans la plaine. Enfin, un teen espace accessible gratuitement chaque après-midi de l'été, est aménagé.

« Nous avons voulu que les jeunes adolescents aient un lieu pour se retrouver, détaille Nadia Arnod-Prin, maire-adjoint en charge de l'enfance, la jeunesse et les loisirs. Des animateurs seront présents pour les accompagner si besoin et pour encadrer certaines des activités. »

Cela pourra être par exemple des petits tournois de sports collectifs, mais aussi des animations, des jeux. Chaque dimanche, un temps convivial sera organisé au Teen Espace afin de présenter les animations de la semaine.

Les élus souhaitent que la plaine d'Arly devienne un point de rencontres intergénérationnel, où grands-parents, parents et enfants se retrouvent.

La proximité des tennis et la montée en puissance du Palais des Sports devraient y contribuer.

Cet espace s'inscrit également en complément des différents stages* proposés par la Commune pendant l'été. Acrobatie, poterie, photo, patinage, paintball, rugby, judo... Il y en a pour tous les goûts !

***Inscriptions à partir du lundi 15 juin, auprès du kiosque Jeunesse et Sports ou au 04 50 21 59 09 ou par e-mail jeunesse&sports@megeve.fr**



UN SÉJOUR VACANCES POUR LES 8 -12 ANS DU 25 AU 29 JUILLET 2016

Les élus ont souhaité mettre en place une offre supplémentaire pour l'accueil de loisirs proposé par le service Enfance de la mairie. Pour cet été, le service organise un séjour nature aux Contamines-Montjoie.

« *Nous sommes partis du constat que certains enfants ne quittaient pas Megève pendant les vacances, analyse Nadia Arnod-Prin.*

Nous voulions donc leur proposer la possibilité de découvrir ce qui se passe dans la région. »

Ce séjour est organisé du lundi 25 au vendredi 29 juillet 2016. Il est destiné aux enfants de 8 à 12 ans. Au programme : escalade, tir à l'arc, accrobranche, rando-découverte et baignade. Ces activités seront encadrées par deux animateurs diplômés. Le groupe, limité à 12 enfants, sera hébergé dans un gîte, au camping du Pontet, en plein cœur de la base de loisirs des Contamines. « *Tout en s'amusant, ce minicamp a un but pédagogique pour l'enfant, en contribuant au développement de son autonomie hors de son cadre familial habituel », conclut l'élu.*

Ouverture des inscriptions courant juillet, auprès du pôle Famille Enfance Education, tél. : 04 50 58 77 84.

RENTRÉE SCOLAIRE

UN NOUVEL HORAIRE POUR LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES



MARIKA BUCHET

Maire-Adjoint,
déléguée aux affaires
scolaires et à
l'hébergement collectif

LE CRÉNEAU DE DÉBUT DES ACTIVITÉS APRÈS L'ÉCOLE ÉVOLUE DÈS LA RENTRÉE. À LA SUITE D'UNE LARGE CONCERTATION, LES ÉLUS ONT DÉCIDÉ DE L'UNIFORMISER À 16 H.

La rentrée prochaine se prépare dès à présent. Afin d'assurer le suivi de la réforme des rythmes scolaires, les élus ont mis en place un comité de pilotage regroupant de nombreux partenaires. Avec pour objectif premier le bien-être de l'enfant, ils ont décidé de revoir l'organisation globale des activités sportives, culturelles et artistiques et de fixer un début d'horaire à 16h pour toutes les activités payantes à l'école comme au Palais des Sports.

« Au bout de trois ans, nous avons plus de recul sur cette réforme. Nous avons voulu l'adapter en proposant un seul horaire pour le début des activités. Nous voulons ainsi réduire la journée de l'enfant et qu'il y ait plus de lisibilité pour les parents », justifie Marika Buchet, maire-adjoint déléguée aux affaires scolaires et à l'hébergement collectif.

Ainsi, dès la fin de l'école à 15h30, les enfants seront pris en charge par les agents communaux du périscolaire.

Ils bénéficieront d'un temps libre jusqu'à 16h pour goûter et décompresser avant de débuter une activité.

Ce laps de temps leur permettra également d'être accompagnés au Palais des Sports et des Congrès.

La finalité pour les enfants est de pouvoir rentrer plus tôt chez eux le soir et de profiter ainsi d'un temps en famille plus important.

La Commune ayant élaboré un projet éducatif de territoire avec Praz-sur-Arly, Demi-Quartier et Combloux, cet horaire unique permet aux élèves des écoles publiques de ces communes de participer aux activités de Megève.

Enfin, « ce nouveau fonctionnement optimisera l'aménagement global des différents créneaux d'activités et des différents lieux de pratique avec des horaires moins tardifs », conclut l'élu délégué aux affaires scolaires.



UN COMITÉ DE PILOTAGE ÉTOFFÉ

Les élus ont souhaité réunir, autour de la table, le comité de pilotage avec ses partenaires : services communaux, Club des Sports, école de musique, DDEN (directeur départemental de l'Education nationale), représentants des parents et directeurs d'établissements publics. Ils ont également convié les directeurs d'établissements privés et leurs représentants des parents.

2 DATES À RETENIR

- JEUDI 19 MAI, à 20h,
réunion publique à l'auditorium sur le nouveau programme des activités.
- MERCREDI 24 AOÛT :
rentrée scolaire à l'école Henry Jacques Le Même.



TOUR DE FRANCE

MEGÈVE ATTEND SON TOUR !

CHRISTOPHE
BOUGAULT-
GROSSET

Premier Adjoint
Délégué au sport,
à l'environnement,
aux sentiers
et aux pistes.



**MEGÈVE VA VIBRER POUR LE VÉLO PENDANT TOUT L'ÉTÉ.
L'ÉDITION 2016 DU TOUR DE FRANCE FAIT ESCALE DANS
LA STATION POUR TROIS JOURS DE FÊTE, DU 21 AU 23 JUILLET.**

L'Esprit Sport va souffler sur Megève ! Notre commune-station sera le point de mire des télévisions du monde entier à l'occasion du passage du Tour de France. En plus des retransmissions pendant la course, le samedi 23 juillet, Megève sera à l'honneur de « Village Départ », l'émission quotidienne de France Télévision. Elle sera diffusée en direct de 11h à 12h depuis un plateau de 300m² situé sur l'esplanade du Palais des Sports. « C'est une vraie chance pour Megève, qui bénéficiera d'une visibilité exceptionnelle et de retombées économiques importantes », souligne Catherine Jullien-Brèches.

Des milliers de spectateurs sont attendus au bord de nos routes. Ils sont prêts à parcourir 180 km en moyenne pour voir passer les cyclistes, rappelle Amaury Sport Organisation (ASO, l'organisateur). En 2015, l'organisateur a comptabilisé 10 à 12 millions de personnes en bord de route. Autre exemple de retombées pour le tissu économique local : près de 2000 lits sont réservés pour l'organisation et les groupes sportifs chaque jour.

DES CHIFFRES 2015 IMPRESSIONNANTS

- **3^e** événement sportif mondial, après les Jeux Olympiques et la coupe du monde de football
- **2000** journalistes et **600** médias différents présents sur l'épreuve
- **190** pays retransmettent la course
- **3,5** milliards de téléspectateurs dans le monde
- **4** millions en France avec une pointe à **7,1** pour l'arrivée à l'Alpe d'Huez
- **4** Français sur cinq ont vu une image du Tour de France à la télévision
- **15,1** millions de visiteurs uniques sur le site Internet officiel
- **132** millions de pages vues
- **4,7** millions de fans sur les réseaux sociaux

*Chiffres ASO 2015

MEGÈVE FAIT SA COM'

LA GRANDE BOUCLE, SES MILLIERS DE SPECTATEURS ET SES MILLIONS DE TÉLESPECTATEURS CONSTITUENT UNE VITRINE EXCEPTIONNELLE DONT MEGÈVE COMpte BIEN PROFITER.

Megève profite de la venue du Tour de France pour mettre en avant ses atouts. La Commune se pare donc depuis le début de l'année aux couleurs du Tour. La mairie, les entrées de ville, le Palais des Sports et des Congrès, les candélabres, l'affichage urbain... annoncent fièrement l'arrivée de la Grande Boucle. L'Autogare va s'embellir de #MEGEVEMOMENTS (simulation ci-contre) et d'autres surprises sont au programme...



À NOTER !



SAMEDI 4 JUIN 2016, LA FÊTE DU TOUR

En même temps que la Time Megève Mont-Blanc, la Fête du Tour lancera la saison cyclo à Megève, une journée conviviale et festive où les cyclistes de tous niveaux pourront s'élancer sur deux tracés, l'un en direction des Aravis, l'autre en direction de Sallanches, parcours du contre-la-montre. La ligne d'arrivée sera officiellement inaugurée devant le Palais des Sports à midi.



APPEL À PROJET

Des animations vont être organisées par la Commune. Si vous aussi vous avez des idées d'animations originales, la Commune peut vous soutenir! Contact : G. Fossoud Tél. 04 50 21 15 71

LES GRANDS CHANTIERS

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

CATHERINE
JULLIEN-
BRÈCHES

Maire de Megève

ESPLANADE DU PALAIS DES SPORTS



Quoi ?

Aménagement d'une aire stabilisée pour les manifestations.

Quand ?

En cours.

Budget ?

200 000 euros.

BASE DE LOISIRS - PLAINE D'ARLY



Quoi ?

Aménagement de 2 pistes de Pumptrack et déplacement du Citystade. À venir : Installation d'aires de jeux.

Quand ?

Réalisés pour cet été.

Budget ?

80 000 euros.

TERRAIN DE FOOTBALL



Quoi ?

Stabilisation de la paroi rocheuse et réfection du terrain synthétique après les inondations du 1^{er} mai 2015.

Quand ?

Chantier terminé pour la fin août.

Budget ?

280 000 euros pour le terrain, 20 000 euros pour la paroi.

ET AUSSI :

- Suppression d'un ralentisseur et d'îlots, reprise de voirie, aménagements paysagers et remise en état du parking de la Cote 2000 pour le Tour de France et l'Etape du Tour : en cours, 27 500 euros.

- Installation de nouveaux casiers à chaussures pour le ski de fond : réalisé 8 200 euros.

- Réaménagement et embellissement du Parvis du Palais des Sports, achèvement mi-mai, environ 40 000 euros.



ROUTE DU VILLARD

Quoi ?

Élargissement de la voie pour améliorer la sécurité et reprise des réseaux.

Quand ?

En cours, fini pour fin juin.

Budget ?

400 000 euros.



ÉCOLE HENRY JACQUES LE MÊME

Quoi ?

Nouvelle aire de jeux en maternelle, reprise de l'acoustique en maternelle.

Quand ?

Pour la rentrée de septembre 2016.

Budget ?

25 000 euros (jeux),
50 000 euros (acoustique).

DÉVERSOIR À ORAGE

Quoi ?

Surveillance des réseaux d'assainissement : un texte réglementaire oblige à quantifier les rejets dans le milieu naturel. Dix déversoirs à équiper.

Quand ?

En phase d'achèvement.

Budget ?

400 000 euros.



MAIRIE

Quoi ?

Vieillissement avéré de la charpente.

Quand ?

Déménagement du service Communication début juin et du serveur informatique en septembre. Études en cours, planning à déterminer.

Budget ?

Études en cours.

LOGEMENTS SOCIAUX

Quoi ?

Construction de 31 logements sociaux à Cassioz.

Quand ?

Permis de construire déposé. Prochainement.

Budget ?

Partenariat public/privé avec la SEMCODA.

ET AUSSI :

- Études en 2016 pour reprendre l'isolation, l'étanchéité et les arrêts neige du toit de l'école primaire.

FONDATION MORAND ALLARD

Quoi ?

Reprise d'un balcon et du contrôle des accès. Amélioration de la salle de restauration. Études en 2016 pour la reprise de l'étanchéité de la dalle.

Quand ?

Terminés pour la rentrée scolaire.

Budget ?

178 000 euros.



PONT DE CASSIOZ

Quoi ?

Construction d'un nouveau pont à double sens, sécurisation des piétons avec des trottoirs.

Quand ?

Travaux en cours depuis le 9 mai.

Budget ?

1,5 million d'euros.

L'ÉGLISE EN TRAVAUX

UNE REMISE AUX NORMES EST EN COURS



**EDITH
ALLARD**

Maire-Adjointe
déléguée à la culture,
au patrimoine,
au logement,
au jumelage
et aux forêts

DES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ LE 1ER AVRIL À L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE, ENTRAÎNANT LA FERMETURE TOTALE DE L'ÉDIFICE. AU PROGRAMME : LA REMISE AUX NORMES DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT.

Depuis le début du mois d'avril, des travaux ont commencé dans l'église Saint Jean-Baptiste de Megève. Le chantier consiste en des travaux d'amélioration et de mise en conformité incendie, ainsi qu'une mise aux normes de l'édifice en matière d'accessibilité. « *Il est important de rendre ce bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite* », insiste Edith Allard, maire-adjoint déléguée à la culture et au patrimoine.

Le bâtiment étant inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, les différentes interventions sont minimales. Ainsi, le portail principal en façade ouest sera modifié pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. L'accès latéral nord sera également transformé. Le meuble-confessionnal sera modifié pour permettre une ouverture vers l'extérieur, la baie sera élargie et la porte remplacée pour faciliter le passage de tous.

Les abords directs, notamment les accès au portail principal, à la chaufferie et à la terrasse Est, seront remis en état pour améliorer le confort de circulation des personnes. Les installations électriques, obsolètes, seront remplacées.

Ces différents aménagements entraînent la fermeture de l'église jusqu'au mois de septembre prochain. Durant cette période, les offices seront célébrés dans les autres églises de la paroisse Saint Anne d'Arly-Montjoie.

A la suite des visites effectuées pour ces travaux, il s'est avéré que le toit du bâtiment avait également besoin d'être rénové. Les élus ont lancé une réflexion et ont porté leur choix, pour des raisons historiques et structurelles, sur une couverture en ardoise. Ces travaux, d'une durée d'environ deux ans, démarreront en 2017.

Pour le financement, une convention sera effectuée avec la Fondation du patrimoine pour permettre aux personnes qui ont à cœur le patrimoine de Megève de verser des dons (déductibles des impôts).

À NOTER !

Se renseigner sur les offices :
contacter le père Didier Milani / accueil paroissial
Tél. 04 50 21 22 11.





ATTENTION



Les cloches de l'église vont être coupées
à compter du 23 mai et ce jusque début septembre.

UN BÂTIMENT EN INDIVISION AVEC DEMI-QUARTIER

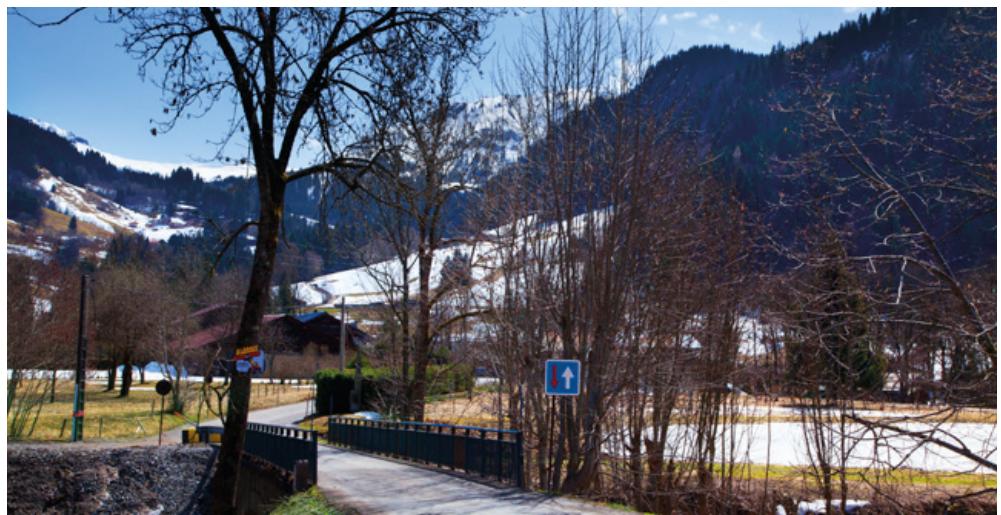
Megève et Demi-Quartier partagent, en indivision, la propriété de certains biens. Demi-Quartier « a toujours jusqu'ici contribué pour un cinquième à toutes les dépenses publiques du chef-lieu », note une délibération ancienne. « Cet usage est des plus anciens et nul ne sait à quelle époque il a commencé ». Au début du XX^e siècle, les deux communes se partageaient le Pré de Foire, les fontaines et bassins publics, les places publiques, la halle, le chalet-café de la Poste et bien sûr la tour Magdelain où les deux communes avaient leur hôtel de ville. En 1902, Megève en rachète une bonne partie. En 1910, les biens de l'église sont également répartis entre Megève et Demi-Quartier selon la tradition : 4/5^e pour la première et 1/5^e pour la seconde (cette quote-part correspond approximativement au poids démographique de chaque commune). Aujourd'hui, les deux villages se partagent toujours l'église, le presbytère, la chapelle Sainte-Anne, le cimetière, le monument aux morts et la tour Magdelain.

PONT DE CASSIOZ

UNE FERMETURE DE SIX MOIS POUR TRAVAUX

LAURENT
SOCQUET

Maire-Adjoint,
délégué à l'agriculture,
la sécurité,
aux espaces publics,
aux réseaux
& aux bâtiments



UN IMPORTANT CHANTIER VA COMMENCER AFIN DE SÉCURISER DE MANIÈRE PÉRENNE LE PONT DE CASSIOZ. CES TRAVAUX OBLIGENT À LA FERMETURE COMPLÈTE DE LA ROUTE.

Le 1^{er} mai 2015, Megève était touchée par une importante crue. L'effondrement de la berge au niveau du pont de Cassioz poussait les élus à fermer temporairement l'ouvrage à la circulation. Des géotechniciens étaient missionnés sur place et, rapidement, des travaux de consolidation étaient lancés.

La route pouvait rouvrir, mais les dégradations causées sur les fondations de l'ouvrage restaient irréversibles et conséquentes. Les élus ont donc souhaité poursuivre les études, afin de construire un nouveau pont.

« Nous voulions sécuriser davantage la circulation et le passage des piétons dans ce secteur, indique Laurent Socquet, maire-adjoint délégué à l'agriculture, la sécurité, les bâtiments, les espaces publics et les réseaux. Nous avons donc fait le choix de construire un nouveau pont. »

Le chantier de ce nouvel ouvrage au-dessus de l'Arly a débuté le 9 mai.

Le futur pont comportera deux voies avec un trottoir. Les travaux se dérouleront en quatre grandes phases : la démolition de l'ouvrage existant à l'aide d'une pelleteuse, des travaux de voirie, de soutènements et de réseaux (eau potable, eaux usées, basse tension, haute tension et télécom), la construction du futur pont en lui-même, avec la réalisation des fondations, la pose des poutres et la création de la dalle et enfin les enrobés. Un chantier à 1,5 million d'euros.

La durée approximative de ce chantier est de six mois. Pendant cette période, la circulation sera interdite. Les usagers sont invités à passer par le centre de Megève.

« Ce nouveau pont permettra également de faire face à l'arrivée d'une population supplémentaire avec les 31 nouveaux logements sociaux qui vont être construits dans ce secteur », conclut Laurent Socquet.

ACCUEIL DES SAISONNIERS

L'ESPACE EN MAIRIE A RÉPONDU AUX BESOINS



DAVID
CERIOLI

Conseiller Municipal
délégué aux actions
auprès des séniors.

EN JANVIER DERNIER, À L'INITIATIVE DES ÉLUS, UN ESPACE SAISONNIERS A ÉTÉ MIS EN PLACE AU SEIN DE NOTRE COMMUNE, PERMETTANT D'ACCOMPAGNER CES TRAVAILLEURS TOUT AU LONG DE L'HIVER.

Les élus ont créé, début 2016, un lieu d'accueil spécifique pour les saisonniers au sein de la mairie, en lien avec la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc qui le subventionne. Tous les lundis, une permanence était organisée.

Le but : faciliter l'insertion sociale et professionnelle de ce public pluriactif et soutenir les entreprises en termes de recrutement, de formation et de logement de leur personnel.

« Les travailleurs saisonniers sont un maillon essentiel de notre économie, insiste David Cerioli, élu en charge du dossier. Nous avons voulu faire en sorte de faciliter leur démarches, d'améliorer leurs qualifications et de sécuriser leur parcours. »

L'animatrice de cet Espace saisonniers a œuvré avec les partenaires institutionnels ou associatifs et a travaillé avec les saisonniers sur différents thèmes comme l'emploi, la formation, le logement, la santé et l'accès aux droits. « Ce sont nos priorités », rappelle l'élu.

Parmi les actions à Megève : la création d'un guide de la saisonnalité et l'organisation d'une soirée d'accueil ou de Café Santé Saison, en partenariat avec le Conseil départemental, le Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Lac d'Argent, l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie de Sallanches et l'association Oppelia/Le Thianty. 40 personnes ont été accueillies lors de deux demi-journées.

« Cette première répond à une vraie demande, note David Cerioli. Nous souhaitons poursuivre ces actions l'hiver prochain et en expérimenter de nouvelles, avec toujours la préoccupation d'un service de qualité rendu aux saisonniers et à leurs employeurs. »

VIE LOCALE

LES DERNIÈRES INFORMATIONS

LA LUGE 4S INAUGURÉE

Le 14 janvier, la luge 4 Saisons a été inaugurée. « *Au-delà de l'activité ludique, il me semble essentiel que nous voyons cette luge comme le symbole qu'en ensemble, nous avons su œuvrer pour le territoire en lui offrant une nouvelle activité à l'année* », a insisté Madame le Maire.

Cet équipement de 2,5 M€ a été cofinancé par le SIVU Espace Jaiillet (1,8 million), le Département (627 900), la Région (62 000) et la députée S. Dion (10 000).

DES VŒUX DÉDIÉS À LA JEUNESSE ET À LA VIE



Le 18 janvier, la population était réunie à l'auditorium du Palais des Sports pour les voeux. Ils ont été l'occasion, pour Madame le Maire et son équipe, de dresser le bilan de l'année écoulée et de donner les perspectives de 2016. « *J'ai pleinement conscience que nous avons mis en place des changements. Ces modifications bousculent certaines habitudes, pour autant, elles sont nécessaires pour avancer. Megève ne peut pas rester immobile* », a-t-elle insisté.

DU CHANGEMENT À LA GRANDE CRÈCHE

Vendredi 29 janvier, les élus étaient nombreux pour l'inauguration des travaux de la Grande Crèche. « *L'objectif de ces travaux est d'accueillir les enfants et leurs parents dans de meilleures conditions et de mettre en œuvre des outils pour les aider à mieux grandir* », a rappelé Catherine Jullien-Brèches. Nouvel agencement des espaces, rénovation des sols, des peintures, aménagement d'une salle de psychomotricité, ces travaux d'un montant de 105 000 euros ont été financés par la commune avec une subvention exceptionnelle de la Caisse d'Allocations familiales de 70000 euros.



DON DU SANG

Les prochaines collectes du don de sang auront lieu le lundi 6 juin et le 3 octobre au chalet de la Plaine (club house du tennis) de 16 h à 20 h.

LES ÉCOLES ONT FÊTÉ CARNAVAL

Exceptionnellement, en raison de la prolongation de l'état d'urgence, le traditionnel Carnaval des neiges n'a pas eu lieu cette année. Les enseignants de l'école Henry Jacques Le Même ont donc organisé un bal masqué dans la cour de l'école primaire mardi 1^{er} mars. Un bar à crêpes était tenu par les plus grands pour un moment très convivial. Une semaine plus tard, le 8 mars, pirates, princesses et super héros envahissaient la cour de l'école Saint Jean Baptiste pour un goûter de carnaval.



MEGÈVE S'ILLUMINE D'UNE ÉTOILE SUPPLÉMENTAIRE

Le guide Michelin a dévoilé son palmarès 2016 début février. Julien Gatillon, chef du restaurant le 1920, a obtenu une 2^e étoile. Megève brille sur la scène gastronomique. Emmanuel Renaut au restaurant Flocons de Sel compte trois étoiles et Christophe Schuffenecker, une étoile, pour La Table de l'Alpaga.



APRÈS-MIDI CHARGÉS POUR NOS AÎNÉS

Les habitants de Megève et de Demi-Quartier âgés de plus de 65 ans ont eu un programme d'activités remplies lors des Après-Midi Bleus organisées par le CCAS des deux communes. Au programme : la visite de l'exposition Tops-Socquet, celle de l'élevage de rennes du domaine de Coulairon, un loto ainsi qu'un temps de gymnastique. Ils ont également assisté à deux grands moments : le spectacle de contes musical Vox Alpina et à la 1^{re} représentation du Festival Jazz à Megève.

LA RESTAURATION DU LIT ET DES BERGES DE L'ARLY À L'ÉTUDE

Afin de valoriser le potentiel écologique et paysager de l'Arly à Megève et Praz-sur-Arly, le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords se lance dans la restauration des berges et du lit de l'Arly. Certains secteurs très dégradés n'assurent plus la sécurité des berges (remblais sommaires, instables) ou la continuité écologique (obstacles aux poissons et aux sédiments). Ce travail permettra d'apporter des solutions au bon fonctionnement du cours d'eau. Les visites de sites seront organisées au début de l'été, avec les propriétaires riverains concernés et avec la Haute Ecole du Paysage, de l'Ingénierie et d'architecture de Genève.

Renseignements :
Syndicat mixte du Bassin Versant Arly, www.contrat-riviere-arly.com

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS : C'EST LA REPRISE

Les accueils au LAEP « A petits pas » ont repris le 26 avril, n'hésitez pas à venir découvrir cet espace situé 195, route de Megève à Praz-sur-Arly.

Au programme : moments partagés avec les familles et échanges entre les parents et les enfants. Chacun fréquente « A petits pas » de manière régulière ou non et reste le temps qu'il veut. Les enfants occupent tous les espaces et apprécient la piscine à balles. Les jouets proposés se veulent différents de ceux de la maison. C'est un espace où l'aspect ludique est roi !

Renseignements :
Service enfance
04 50 58 77 84.

TALENTS DE FEMMES : TROIS JOURS VOUÉS À L'ART ET À LA CRÉATION



Du 4 au 6 mars, le Palais des Sports et des Congrès a accueilli le 3^e salon Talents de Femmes.

Dédié aux amoureux de l'art, de la mode et de la décoration, ce rendez-vous est organisé par les Soroptimist du Mont-Blanc. Il met en avant et promeut la création au féminin. Une soixantaine d'artistes était présente. Le vernissage du salon s'est déroulé en présence de Madame le Maire et de nombreux élus.

LA ROUTE DU VILLARD EN TRAVAUX

Le 11 avril, des travaux ont débuté route du Villard. Ce chantier, qui a pour but de modifier le tracé de la route, durera environ un mois et demi. Il occasionnera des fermetures occasionnelles de l'artère à la circulation de 7h30 à 18h.

LES COLLÉGIENS VISITENT LE CHANTIER DU FOUR SEASONS

Jeudi 28 avril, des collégiens de Megève ont visité le chantier du palace Four Seasons, dans la ZAC de la Cry au Mont D'Arbois, à l'initiative de BTP 74. La SFHM (groupe Rothschild) investit 50 millions d'euros dans cet hôtel dont la construction a été confiée en majorité à des entreprises locales. Une fois achevés, les bâtiments seront labellisés HQE (Haute Qualité Environnementale). L'hôtel va générer une centaine d'emplois et devrait ouvrir pour Noël 2017.

UNE DÉTECTION DES RÉSEAUX EN COURS

La commune s'engage dans un relevé exhaustif et détaillé de ses réseaux enfouis. Elle s'est attachée les services de GeoProcess.

Des agents du pôle Etudes & prospectives vont procéder à des levés topographiques dans les secteurs suivants : patinoire centrale, montée du Calvaire, chemin Saint-Michel, RD309A, rue des Tremplins et rue de l'Hermine Blanche.

Dans un deuxième temps, ils passeront dans le secteur du Pont de Cassioz, de la Grande Pièce, du Square Baronne de Rothschild, des Alloz et au Crêt. Des employés de Geoprocess réaliseront ensuite une détection des réseaux enterrés.

EMMANUEL RENAUT REÇOIT LA LÉGION D'HONNEUR



Mardi 2 mai, en salle du conseil, le chef triplement étoilé du Flocons de Sel Emmanuel Renaut a été élevé chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur, par le Général Jacques Manet, président de la société des membres de la Légion d'honneur de Haute-Savoie. Cette cérémonie a été également l'occasion de remettre à Pierre Blanc son brevet de chevalier. Catherine Jullien-Brèches et son conseil municipal étaient présents, accompagnés notamment par le Préfet de Haute-Savoie Georges-François Leclerc ainsi que de nombreux élus et représentants de la Légion d'honneur.

L'ARMISTICE DU 8 MAI COMMÉMORÉ

Dimanche 8 mai, une cérémonie a été organisée pour commémorer le 71^e anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945. Catherine Jullien-Brèches et son homologue de Demi-Quartier Martine Périnet ont procédé à un dépôt de gerbes en fin de matinée, en présence de représentants des anciens combattants et de l'Orchestre d'Harmonie.



LES BUS SONT GRATUITS CET ÉTÉ !

Afin de favoriser les déplacements en transports en commun, les élus ont décidé de rendre gratuit les bus du 2 juillet au 28 août. Deux lignes seront en service avec des rotations de 45 minutes sauf contraintes liées aux événements.

VENTE DE COMPOSTEURS

Le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères (Sitom) organise une vente de composteurs le lundi 13 juin, de 9 h à 11 h 45 à la déchetterie de Megève. Tarif : 15 euros, paiement par chèque ou espèce avec l'appoint. Renseignements : SITOM 1159, rue de la Centrale 74190 - Passy tél. 04 50 78 10 48 ou compostage@sitom.fr www.sitomvalleesmontblanc.fr

LE FEU D'ARTIFICE DÉPLACÉ AU 21 JUILLET

En raison du Jumping et de la présence de nombreux chevaux à Megève du 12 au 17 juillet, le traditionnel feu d'artifice de la Fête Nationale est déplacé. Il aura lieu le jeudi 21 juillet. La marche aux flambeaux et le bal des pompiers sont maintenus le 13 juillet.

LE MEGÈVE PASS INNOVE CETTE ANNÉE

Le Megève Pass offre un accès illimité (ou plafonné en nombre de passages) à des prestations de sport et de loisirs et accorde l'accès gratuit ou à tarif réduit à des prestations culturelles et de détente. Destiné aux familles, ce Pass évolue. Pour la 1^{ère} fois, il donne accès à une activité de

Combloux (le biotope) et à deux de Praz-sur-Arly (le minigolf et le Sentier des Contrebandiers). Le Megève Pass permet aussi d'utiliser gratuitement les remontées des Portes du Mont-Blanc et de bénéficier d'une réduction de 30% sur celles du domaine Évasion Mont-Blanc.

Valable du 2 juillet au 28 août, le pass se décline en 3 ou 7 jours, avec un tarif enfant et un adulte. À noter : le Pass saison est supprimé car le Pass scolaire qui permet aux jeunes scolarisés au Pays du Mont Blanc d'avoir un accès à prix réduit aux remontées mécaniques reste valable cet été. Enfin, les habitants peuvent bénéficier de réductions pouvant aller jusqu'à 40% grâce à leur carte de résident.

NOUVEAU CONCOURS DE PEINTURE

Le concours de peinture au musée de l'Ermitage du Calvaire a cette année pour thème « L'eau dans Megève ». Les peintres amateurs doivent s'inscrire avant le 15 juillet 2016 (inscription 10 euros, nombre de places limitées). Le vote du public se tiendra du 1^{er} au 5 août, pour une remise des prix le 9 août à 16h. Renseignements : 04 50 21 21 01 ou musees@megève.fr

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : LE JURY NATIONAL EN VISITE

La Commune est engagée dans la labellisation Villes et villages fleuris. Le fleurissement du village et l'investissement de tous pour améliorer la qualité de vie à Megève a permis à la Commune d'obtenir la 4^e fleur. Ce label fait l'objet d'une évaluation tous les trois ans. Dans ce cadre, le 26 août, Megève va recevoir la visite du jury national. Il se prononcera ensuite à l'automne 2016.

VIE POLITIQUE

TRIBUNE D'EXPRESSION POLITIQUE

UN ÉLAN RENOUVELÉ

RESTRUCTURATION DU PALAIS DES SPORTS ET DES CONGRÈS : TOURNONS-NOUS VERS L'AVENIR !

Madame le Maire, s'il vous plait, faites cesser les attaques violentes et systématiques de certains de vos colistiers contre la restructuration du Palais des Sports et des Congrès.

Vous qui siégez au sein de l'association nationale des maires de stations de montagne, vous côtoyez les décideurs des autres grandes stations françaises. Vous êtes ainsi bien informée de l'immense effort d'investissements qu'ils réalisent pour diversifier leur offre touristique.

Notre challenge dans cette période compliquée, c'est de nous mettre ensemble en ordre de marche pour dynamiser le fonctionnement du palais des sports. Il en va de l'attractivité de notre station de moyenne altitude.

Quelle stratégie se prépare, quelles expertises humaines, techniques et en matière d'élaboration de plan Marketing sont sollicitées ?

On nous annonce qu'il n'y aura plus de directeur du Palais des Sports à partir de juillet 2016. Qu'est-il prévu pour la gouvernance de ce site ?

Madame Le Maire, vous avez eu l'audace de donner plus d'ambition à cette restructuration, soyons positifs, allons tous de l'avant !

SYLVIANE GROSSET-JANIN

Le 11 avril 2016

PRIORITÉ MEGÈVE

BONJOUR À TOUTES ET À TOUS

PLU, Budget, Ventes de biens communaux. Autant de sujets sur lesquels M.-C. Ansanay et moi-même nous nous exprimons lors des conseils municipaux afin de faire entendre notre point de vue conformément aux engagements que nous avons pris envers vous. Nos prises de paroles suscitent des réactions, parfois violentes, de la majorité. Nous ne pouvons que le déplorer. Le débat démocratique doit primer.

Bien à vous.

DENIS WORMS

Le 11 avril 2016

ÉVÉNEMENTS DE L'HIVER

UNE SAISON FESTIVE ET FÉERIQUE



UNE WINTER GOLF AU SON ÉLECTRO

Les golfeurs avaient rendez-vous comme chaque hiver sur le green du Mont d'Arbois pour la Megève Winter Golf, du 25 janvier au 7 février. Trophées Pure Altitude, Megève, BMW, Kids, les compétitions se sont enchaînées dans des conditions idéales. Cette 16^e édition s'est terminée en apothéose avec le premier Megève Winter Festival le samedi soir. Synapson, Cassius et DJ Paulette ont enflammé la scène du Palais des Sports.



MEGÈVE, PARADIS DES FONDEURS

Le stade de la Livraz est incontournable pour les skieurs de fond! Le Grand Prix La Bûcheronne a réuni de nombreux fondeurs le dimanche 24 janvier. Encore un beau succès pour cet événement organisé par le Club des Sports de Megève. Le site a également accueilli la finale des foyers nordiques de Haute-Savoie, le samedi 12 mars. Pas moins de 1000 personnes ont assisté à ce grand rendez-vous organisé par le Foyer de ski de fond de Megève.

GRANDE ODYSSÉE : UNE ÉDITION 2016 ENNEIGÉE



Alors que la neige s'est invitée au départ de l'étape mégevanne de La Grande Odyssée, le jeudi 14 janvier, le Haut-Savoyard Rémi Coste s'est imposé, avec son attelage, au terme de 15 km de course. Quelques jours plus tard, le musher remportait cette 12^e édition de la course de chiens de traîneaux, réputée pour être la plus difficile au monde. Megève a également accueilli en plein cœur de la commune, un village trappeur. Le parcours de l'édition 2017 a déjà été imaginé. Il fera escale à Megève, le mercredi 11 janvier, avec un départ dans le village. Ambiance et spectacle garantis !

LE POLO A FAIT VIBRER MEGÈVE

Du 21 au 24 janvier, la 21^e édition du Polo Masters a assuré du grand spectacle !

La compétition, qui a réuni une belle affluence, a été remportée avec la manière par l'équipe Ice Watch emmenée par Louis Costes, assisté de Brieuc Rivaux et Thierry Vetois.

En marge de cette belle finale, une démonstration de Polo Kids s'est déroulée sous les yeux conquis des spectateurs. Le vendredi, une classe de l'école maternelle de Megève a découvert avec enthousiasme les écuries. Et chaque soir, lors des Apéros givrés, des chefs de la station cuisinaient en live pour des moments alliant gastronomie et convivialité.





FESTIVAL INTERNATIONAL JAZZ À MEGÈVE, UN pari réussi

Du 24 au 28 mars, Megève a vibré au son du jazz. Dans une ambiance magique, portés par l'ivresse du son, d'excellents groupes et artistes de renommée mondiale se sont partagés la scène du Palais des Sports et des Congrès et se sont retrouvés dans les rues du village. «*C'était un défi audacieux que nous avons relevé avec succès et nous sommes d'ores et déjà impatients de poursuivre cette belle aventure en 2017*», s'est enthousiasmée Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève. Les élus dévoilaient en effet leur intention de reconduire l'événement l'année prochaine du 30 mars au 2 avril.



LES SCOLAIRES ET LES SÉNIORS INVITÉS PRIVILÉGIÉS

Tous les scolaires de la ville (écoles et collèges) ont été invités le jeudi 24 mars pour assister au premier concert du Festival. Les séniors étaient également conviés dans le cadre des Après-Midi Bleus. Un moment magique au cours duquel l'Amazing Keystone Jazz Big Band a présenté une version jazzy du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns.

ÉTAT CIVIL

DE JANVIER À AVRIL

JOCELYNE CAULT

Maire-Adjoint,
déléguée à la
citoyenneté, à l'action
sociale et à la relation
avec le personnel
communal.



LE 09/01

NICOLAS FELLMANN & ANAÏS SCHOCH

LE 16/01

BENOIT MORANNE & SABRINA LECORDIER

LE 23/01

THIERRY GARNIER & HANNANE SAMI

-

ERIC BOYER & CAROLINE DUMAS

LE 30/01

BENOIT LAFARGE & GABRIELLE STÉRIN

-

FRÉDÉRIC CARLE & ALEXANDRA CAMBOURNAC

LE 06/02

FABRICE SAUSSAC & JULIE PAGLIANO

LE 19/03

ANTOINE FLAMARION & LAETITIA PAUTE

LE 26/03

DAVID BERGER & JUSTINE FAURE

-

PIERRE-HENRI FREYSSINGEAS & EUGÉNIE VELLIEUX

LE 01/04

THIBAUT GUIARD & ELODIE BOITARD

LE 02/04

THIBAULT STANISLAS & CAMILLE ROUAN

LE 06/04

HENRY DEPARIS & CATHERINE FLORIN

LE 07/04

FRÉDÉRIC SALAND & AURÉLIE CHARPENTIER



LE 23/01 À SALLANCHES

NINA COLOMBANI

LE 10/02 À SALLANCHES

AKSEL COVILI

LE 13/03 À SALLANCHES

LOUANE SEIGNEUR

LE 16/03 À SAINT-ETIENNE (42)

NIHAL BIYIKLI

LE 21/04 À SALLANCHES

GUSTAV JACOB



LE 08/01 À MEGÈVE

FERNANDE ALLARD NÉE GROSSET-BOURBANGE

LE 12/01 À MEGÈVE

ANDRÉE LEDENT

LE 15/01 À SALLANCHES

JEAN, FRANÇOIS TISSOT

LE 16/01 À MEGÈVE

DANIÈLE BLOT NÉE RADET

LE 25/01 À NEUILLY-SUR-SEINE (92)

FRANÇOISE GAUTIER-FALRET NÉE DESARNAUTS

PERMANENCE ÉTAT CIVIL

HORAIRES :
Samedi 9h-12h
Mairie de Megève

LE 29/01 À SAINT-CLOUD (92)
ANNE VIGLIENGO

LE 30/01 À SALLANCHES
COLETTE VIANEY

LE 31/01 À LA MURE (38)
NADINE ROUX

LE 18/02 À MEGÈVE
CLAUDE JOSEPH

LE 10/03 À MEGÈVE
YVES VALLET

LE 18/03 À MEGÈVE
LÉON JIGUET-JIGLAIRAZ

LE 19/03 À MEGÈVE
CLAUDE TIXIER

LE 20/03 À SALLANCHES
GEORGES DESSIMOZ

LE 23/03 À EPAGNY METZ-TESSY
HENRI BRIÈRE

LE 06/04 À MEGÈVE
DINA BORTELIN NÉE FRARE

& SON ÉPOUX
LE 09/II/2015 À CONTAMINE-SUR-ARVE
MARIANO BORTELIN

LE 06/04 À MEGÈVE
**JEANNINE SOCQUET-MEILLERET
NÉE SOCQUET-JUGLARD**

LE 07/04 À SALLANCHES
SUZANNE VALISSANT NÉE BIZOS

LE 08/04 À MEGÈVE
**JEANNE TRESPEUCH
NÉE MARTINEZ**

LE 08/04 À SALLANCHES
PAUL MARION

LE 16/04 À MEGÈVE
**MADELEINE MORAND
NÉE GIROUD**

LE 25/04 À MEGÈVE
**ANNITA FRISON
NÉE DAVID**



APRÈS 28 ANS, DANIELLE AVRIL A QUITTÉ LE PÔLE CITOYENNETÉ

Danielle Avril a pris sa retraite après 28 ans de bons et loyaux services au pôle Citoyenneté. Une cérémonie a été organisée en mairie le 1^{er} février, en présence notamment de Madame le Maire et de Jocelyne Cault, maire-adjointe déléguée au personnel.

« Je connais pratiquement chaque habitant de Megève », sourit Danielle, arrivée à la mairie en 1988. « Je n'ai jamais eu envie d'en changer, le travail était très varié et je me sentais bien à Megève. J'ai vraiment côtoyé les habitants, dans toutes les étapes de leur vie. J'ai vécu une belle relation humaine, une belle vie de travail que je quitte non sans nostalgie », conclut-elle. A 65 ans, elle souhaite continuer à s'occuper de sa famille et réaliser des voyages.



DIDIER ALLARD, 27 ANS AU SERVICE DE LA VOIRIE

Titulaire du permis de conduire toutes catégories, Didier Allard a été embauché le 16 mai 1989, comme conducteur spécialisé. Il a ensuite gravi les échelons de la fonction publique jusqu'à devenir adjoint technique principal première classe. Au volant de la balayeuse ou de la saleuse, Didier Allard a arpентé les rues de la commune avec l'objectif d'améliorer le cadre de vie des usagers.

Alors qu'il est à la retraite depuis le 1^{er} avril, une cérémonie a été organisée, au Centre technique municipal le 8 mars en présence de Madame le Maire et de Jocelyne Cault. Didier Allard a été récipiendaire de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent. Il s'est également impliqué dans l'Amicale du personnel communal et auprès des sapeurs-pompiers.

INFOS PRATIQUES



SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

1, place de l'Église
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

- PERMANENCE ÉTAT CIVIL

Le samedi : 9h - 12h

- URBANISME

Du lundi au vendredi : 9h - 12h

CCAS

RDC de la Mairie
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h / 14h - 17h
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

PALAIS DES SPORTS ET DES CONGRÈS

247, Route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

- SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

- HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023, route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

EDF

Route du Crêt
Tél. 09 69 32 15 15

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi
8h15 - 11h45 / 13h30 - 18h15
Tél. 04 50 91 40 12



URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001, route nationale
Tél. 04 50 93 29 22
Du Lundi au vendredi :
8h - 12h / 14h - 18h

- OBJETS TROUVÉS

Tél. 04 50 93 29 22

- INTERVENTIONS D'URGENCE

Tél. 06 16 58 03 87

- STATIONNEMENT ZONES BLEUES

Les disques de stationnement sont disponibles auprès de la Police Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale
Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
ou 04 50 91 28 10

POMPIERS

Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

11, route du Villaret
Elle regroupe 5 médecins généralistes,
1 laboratoire d'analyses médicales,
7 infirmiers, 2 pédicures-podologues,
1 psychologue clinicienne & 1 diététicienne.

DÉFIBRILLATEURS

- Autogare (côté bus)
- Parking Casino (entrée abonnés)
- Parking Megève Tourisme (côté caisse)
- Foyer de ski de fond à la Livraz
- Vestiaire du terrain de football
- Mairie de Megève



EN LIGNE

SITE INTERNET DE MEGÈVE

megeve.fr

- FORMULAIRE "NOUVEAUX ARRIVANTS"
megeve.fr/mairie/nouveaux-arrivants
- ARRÊTÉS MUNICIPAUX
megeve.fr/mairie/arretes-municipaux

RÉSEAUX SOCIAUX



- MEGÈVE
facebook.com/megeve

- LES GENS D'ICI

Rencontrer et donner la parole aux amoureux de Megève : facebook.com/lesgensici

- MEGÈVE L'ESPRIT SPORT

Les résultats, les équipes et les athlètes.

facebook.com/megevesport



ACCÈS WIFI GRATUIT

Mairie, Médiathèque, Gare routière, Palais des Sports, Megève Tourisme, Place de la Mairie, Gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, Parking Palais des Sports, Chalet de la Plaine, Patinoire de plein air, Altiport, Tour Magdelain, Musée de Megève, Musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.

Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant directement au wifi.



CARTE DE RÉSIDENT

megeve.fr/index.php/mairie/demarches-administratives/demande-carte-resident
ou renseignements en Mairie.



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matins.



LE FACILIBUS

Ce service de transport à la demande, mis en place par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, fonctionne uniquement sur réservation : un minibus vient chercher l'usager à l'arrêt le plus proche de son domicile pour le déposer à un autre arrêt le plus proche de sa destination.

Les personnes à mobilité réduite sont prises en charge de porte à porte directement. Les déplacements se font uniquement sur l'ensemble des dix communes de la CCPMB. Le FACILIBUS circule toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h45 et de 13h45 à 18h30.

facilibus.fr / Tél. 0 800 2013 74



BUREAU DE POSTE

276, rue de la Poste
Du lundi au vendredi :
9h - 12h15 / 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h
Tél. 04 50 93 26 81 / Tél. 0 800 2013 74



#MÉGÈVE MOMENTS

RETROUVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX :



ET SUR : MEGEVE.FR

MAI / JUIN

- Du 24 au 25 mai : Rallye Megève/St Tropez
- Le 04 juin : Fête du Tour
- Du 04 au 05 juin : 13^e Time Megève Mont-Blanc
- Le 05 juin : Journée Verte au bord de l'eau
- Du 11 au 12 juin : Rassemblement des groupes Folkloriques
- Le 18 juin : Cérémonie « Appel du 18 juin »
- Le 18 juin : Bal de la St Jean
- Le 19 Juin : Concert des voix de l'OHM
- Le 24 juin : Rallye Lotus / Mont-Blanc

JUILLET

- Juillet / Août : Mont-Blanc photo Festival
- Du 01 juillet au 15 août : Cow Parade
- Du 02 au 03 juillet : MB Race Culture Vélo
- Le 03 juillet : Cuisine mon village
- Du 05 au 08 juillet : Rêves Nature
- Le 07 juillet : Conférence Gianadda
- Le 10 juillet : L'Étape du Tour
- Le 12 juillet : Concert Festival du Baroque
- Le 13 juillet : Festivités de la Fête Nationale
- Le 13 Juillet : Rallye du Mont Joly
- Le 13 juillet : Conférence Concert - Hammond History
- Du 12 au 17 juillet : Jumping International - Edmond de Rothschild - CSI***

JUILLET (SUITE)

- Du 15 au 17 juillet : Megève Jazz Contest
- Du 18 au 21 juillet : Festival Démons et Vermeil
- Du 21 au 23 juillet : Tour de France
- Le 21 juillet : Feu d'artifice
- Le 22 juillet : Le malade imaginaire par Gérard Holtz - Théâtre
- Le 24 juillet : Concert des voix de l'OHM

AOÛT

- Du 01 au 03 août : Festival Haut La La!
- Le 06 août : Concours aux poulains
- Le 07 août : Concert in Javen
- Le 07 août : Fête du cheval
- Du 05 au 07 août : Megève Blues Festival
- Le 09 août : Conférence Gianadda
- Du 14 au 15 août : Festival Electro Jazz
- Le 16 août : Summer Trophy Megève / St Tropez
- Du 16 au 18 août : Les Estivales
- Le 17 au 21 août : So Art & Design
- Le 20 août : Coupe Best of the Alps
- Le 26 août : Concert des Choucas

SEPTEMBRE

- Du 02 au 03 septembre : Haute Route



MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

DIMANCHES : 5 JUIN
17, 24 & 31 JUILLET
7, 14, 21 & 28 AOÛT

LES APRÈS-MIDI BLEUS

16 MAI
& 20 JUIN

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

7, 28 JUIN
& 19 JUILLET

HEURE DU CONTE

MERCREDIS
11 & 25 MAI
8 & 22 JUIN